[redacted]

ISSN 0980-8507

AVERTISSEMENTS AGRICOLES



LORRAINE

GRANDES CULTURES

Bulletin n° 1 du 1er février 1993

COLZA :

- SORTEZ VOS CUVETTES JAUNES DES LE PREMIER REDOUX.

CEREALES :

- FONGICIDES : NOTE NATIONALE.

ENQUETE AVERTISSEMENTS AGRICOLES :

- UN PIN'S AUX CINQUANTE PREMIERES REPONSES.

REABONNEMENT.

DEPLIANT PROTECTION DU MAIS SPV - AGPM.

LE PERSONNEL DU SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX VOUS SOUHAITE UNE TRES BONNE ANNEE 1993

Le compte-rendu régional des expérimentations grandes cultures est à votre disposition au SRPV LORRAINE au prix de 100 F.
Dépêchez-vous ! Il n'en restera peut-être pas pour tout le monde.

COLZA

- Charançon de la tige

Cet insecte peut engendrer d'importantes pertes de récolte en faisant éclater les tiges.

Dès les premiers redoux, placez les cuvettes jaunes dans vos parcelles, le fond de la cuvette au sommet de la végétation.

Dès que les facteurs suivants sont réunis durant trois jours, le vol du charançon de la tige peut débuter :

- ❐ températures maximales > ou = à 10°C.
- ❐ absence de précipitations.
- ❐ durée d'ensoleillement de trois jours.

Ce modèle a été vérifié depuis quatre ans par le SRPV de Nancy et le début du vol se situe habituellement entre le 20 et le 28 février.

Méfiez-vous de cet insecte : le SRPV fera un état des captures dans les prochains bulletins, sur le répondeur (83.37.45.98) et sur CLOTAIR (3616 - CLOT16 - rubrique Actualités).

Intervenir 8 à 10 jours après les premières captures. Traiter de préférence avec une pyréthrinoïde (à rémanence plus longue qu'un parathion).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION RÉGIONALE
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
38, rue Sainte-Catherine - 54043 NANCY CEDEX - Tél. : 83.30.41.51



ABONNEMENT ANNUEL 300 F

Imprimerie de la DRAF - Directeur-gérant : D. VERBEKE - Publication périodique CPPAP N° 2011 AD - Toute reproduction, même partielle, est soumise à notre autorisation - ISSN 0980 - 8507

CEREALES

FONGICIDES CEREALES...
QUELLE STRATEGIE POUR 1993 ?

Avec la modification du contexte économique, quelle stratégie de lutte fongicide peut-on proposer pour la prochaine campagne ?

Du rendement aux coûts de production

Les agriculteurs, compte-tenu de la réforme de la PAC et de leurs préoccupations actuelles, feront des choix de bon sens. En effet, leurs objectifs économiques, différents selon les structures de production, les régions, la collecte, etc..., les conduiront ici à privilégier les rendements, là à rechercher la meilleure marge brute...

Mais il est une constante en protection des cultures : l'efficacité des traitements, et par conséquent leur rentabilité, est conditionnée par le respect des quelques principes et règles de base suivants.

A maladies faibles, nuisibilité limitée

Cette approche, en plus de la situation économique actuelle, résulte également de la faible pression parasitaire enregistrée ces dernières années.

Dans ce contexte de faible nuisibilité des maladies, la tentation est forte de conclure que les maladies sont moins nuisibles, donc que des programmes "allégés" seront suffisants. Malheureusement, raisonner sur le passé n'a jamais permis de prévoir l'avenir. La seule conclusion que l'on puisse tirer des toutes dernières années est qu'en l'absence de maladies, les écarts de rendement sont faibles et que si 1993 voit le retour de la rouille jaune ou de la rouille brune ou d'une forte pression de septorioses, il faudra revoir la protection à la hausse !

Gérer la protection

L'évolution de la pression parasitaire dépend largement des conditions climatiques que nous sommes incapables de prévoir à plus de quelques jours. Il faut donc prendre des décisions à un instant donné en fonction de la situation (réseaux d'observation et de référence, laboratoire et modèles), de l'évolution probable du parasitisme (modèle de prévision) et de la nuisibilité qui risque d'en découler. En fonction des pertes potentielles, la décision se fera en terme de "traitement" ou "non traitement" et aura pour objectif de régler le problème de façon durable par l'application d'une dose pleine.

Gérer les résistances

Nous avons déjà été confrontés aux phénomènes de résistance par le passé. De nouveaux évènements sont intervenus ces derniers mois ou années. L'objectif des prochaines campagnes doit être de gérer les problèmes réels ou probables pour les maladies suivantes :

- ❐ Piétin verse vis-à-vis du prochloraze et des triazoles
- ❐ Oïdium vis-à-vis des triazoles, des morpholines et de l'éthyrimol
- ❐ Septorioses, rouilles, helminthosporiose et rhynchosporiose vis-à-vis des triazoles.

Les résistances seront certainement le défi à relever pour les prochaines années. C'est maintenant qu'il faut tout mettre en oeuvre pour ne pas en arriver à une situation ingérable : tous les "préconisateurs" en ont la responsabilité vis-à-vis du monde agricole.

Quelques règles de base

- ❐ N'intervenir que lorsque le risque le justifie ; c'est le seul critère de rentabilité des interventions (consultez les Avertissements Agricoles).
- ❐ Pour diminuer la durée de la pression de sélection, appliquer des produits à dose pleine.
- ❐ Pour les associations "à la ferme", respecter les équilibres des associations prêtes à l'emploi.
- ❐ Prochloraze : à n'utiliser qu'en situation à risque piétin.
- ❐ Morpholines : à réserver uniquement aux variétés sensibles ou en cas de forte pression. Si possible, se limiter à 1 morpholine par parcelle. Si une nouvelle intervention visant l'oïdium est nécessaire, préférer des associations triazoles + éthyrimol. Si 2 morpholines sont appliquées, en associer au moins une avec triazole ou éthyrimol. Pas de morpholine à partir de début épiaison.
- ❐ Triazoles : si possible, se limiter à 1 triazole par parcelle. Si 2 triazoles sont appliquées par parcelle, en associer au moins une avec un contact.

Eviter l'impasse, tant au niveau économique que technique, c'est le défi à relever : ne compromettons pas l'avenir par des préoccupations basées uniquement sur le court terme. La protection phytosanitaire sera encore rentable demain si nous savons mettre en oeuvre aujourd'hui une stratégie réaliste.

Note commune de l'expert "Céréales" et des trois rapporteurs "Maladies des céréales".

Dans notre prochain bulletin : Quelle stratégie pour la Lorraine en 1993 ?



QUESTIONNAIRE
AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Afin que nous puissions améliorer les services que nous pouvons vous rendre, pouvez-vous compléter ce questionnaire et nous le retourner à l'adresse ci-dessous. Merci.

1. Aujourd'hui, pour recevoir et envoyer des informations vous utilisez ?

- ☐ Le courrier
- ☐ Le téléphone
- ☐ La télécopie
- ☐ Le minitel
- ☐ Autres Précisez :

2. Si vous êtes équipé d'un télécopieur :
Quels sont vos correspondants ?

3. Si vous n'êtes pas équipé d'un télécopieur :
A votre avis, si vous étiez équipé, vous pourriez utiliser ce matériel pour être en relation avec :

- ☐ Les organimes financiers (banques, assurances...)
- ☐ Les organismes professionnels (chambre, coopératives, syndicats...)
- ☐ Les autres agriculteurs
- ☐ Notre Service
- ☐ La météo
- ☐ Vos fournisseurs
- ☐ Autres Précisez :

4. Afin d'accélérer et de multiplier la diffusion de nos Avertissements, nous envisageons d'ouvrir un service par télécopie. Ce système vous semble-t-il adapté à votre façon de travailler ?

- ☐ oui
- ☐ non

Pourquoi :

F 342

MINISTERE DE L'AGRICULTURE - Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt - **SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX**
38, rue Sainte Catherine - 54043 NANCY CEDEX - Tél. 83 30 41 51 - Fax. 83 32 00 45

5. La mise en place d'une Info par Télécopie va nous permettre de développer de nouveaux Avertissements où la rapidité d'action est indispensable.

Etes-vous intéressé par un avertissement sur :

☐ Arboriculture : tavelure, le carpocapse

☐ Grandes Cultures : pucerons de l'orge, insectes du colza, etc...

☐ Arboriculture, espaces verts : feu bactérien

☐ Autres Lesquels :

6. Ces Avertissements seraient une information immédiate, a priori bihebdomadaire, durant environ 6 à 8 mois.

Etes-vous prêt pour ce service à payer un abonnement d'environ 400 Frs ?

☐ oui

☐ non

7. La mise en place d'un Service Télécopie va nous permettre de rendre instantané la diffusion des Avertissements. Si ce n'est déjà fait, il va falloir vous équiper d'un télécopieur.

Etes-vous prêt à acheter un télécopieur entre 2 300 et 2 500 F HT (*) ?

(*) En cas d'achat groupé nous avons négocié un tarif préférentiel

☐ oui

☐ non

8. Quelles sont vos suggestions pour optimiser nos modes de communication ?

Information générale

Vous êtes (entourez votre réponses) :

Horticulteur	Négociant	Technicien de chambre
Pépiniériste	Société Phytosanitaire	Enseignant
Arboriculteur	Collectivité locale	Association
Agriculteur	Coopérative	Autres : précisez

Merci de vos réponses

Ce document est à retourner au Service Régional de la Protection des Végétaux

RAPPEL

BULLETIN DE REABONNEMENT - ANNEE 1993

A retourner pour le 10 février 1993 au

SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
38, rue Sainte Catherine
54043 Nancy Cedex

Attention : si vous avez déjà répondu à notre première demande de réabonnement, veuillez ne pas tenir compte de ce rappel.

NOM : .... PRENOM : ....

ADRESSE PRECISE : ....

....

....

TEL. : ....

SOUSCRIT UN ABONNEMENT ANNUEL AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Reporter votre numéro d'abonné figurant sur l'étiquette adresse ☐☐☐☐☐☐☐

Si vous êtes abonné à différentes éditions, ne remplissez qu'un seul bulletin et un seul chèque pour la totalité des abonnements.

☐ Edition "Grandes Cultures" .... 300 F

☐ Edition "Arboriculture - Viticulture" .... 290 F

☐ Edition "Pépinières - Espaces Verts" .... 230 F

☐ Ci-joint un chèque de.............. F, établi à l'ordre de M. le Régisseur de Recettes (à l'exclusion de toute autre mention).

☐ Je désire une facture. Date Signature

Attention : Certaines personnes sont abonnées par un Groupement (G.V.A.....) ou une firme. Il leur est conseillé de nous adresser leur demande de réabonnement par l'intermédiaire de ce groupement ou de cette firme.

P 343

PROTECTION DU MAÏS

LUTTE CONTRE LES MAUVAISES HERBES

EDITION 1993

Liste arrêtée au 15 novembre 1992





Avec la collaboration de l'ACTA et de L'INRA

Association Générale des Producteurs de Maïs
Route de Pau - 64121 MONTARDON - Tél. 59.72.47.00 - Fax 59.72.47.10

Ministère de l'Agriculture et de la Forêt
Service de la Protection des Végétaux
175, rue du Chevaleret - 75013 PARIS - Tél. 45.84.13.13

MAUVAISES HERBES

LA DOSE D'ATRAZINE OU DE SIMAZINE OU DU MELANGE ATRAZINE + SIMAZINE NE DOIT PAS DEPASSER 1 500 g m.a./ha POUR L'ENSEMBLE DES TRAITEMENTS

Désherbage avant la levée du maïs

La dose de produit à appliquer varie selon la teneur en matière organique du sol.

Matière active	Produit commercial	Dose PC/ha	Risque de phytotoxicité	Efficacité globale en conditions sèches		Efficacité en conditions normales							
						Sur graminées estivales			Sur dicot. sensibles aux triazines	Sur dicotylédones résistantes aux triazines			
				Pré-semis	Post-semis pré-levée	Panic	Sétaire	Digitaire		Amaranthe	Morelle	Chénopode	Renouée persicaire
Atrazine	*Nombreux*	1 000/1 500 g m.a.											
Atrazine + Cyanazine	Bellater extra fluide (2)	3 l											
Simazine + Atrazine	*Nombreux* (2)	3 l											
EPTC	Capsolane (1)(3)(4)	8 à 14 l											
Vernolate	Surpass 4 S (1)(3)(4)	7 à 11 l											
Alachlore	*Nombreux* (1)	4 à 7 l											
Alachlore microencapsulé	Perfect/Lasso MT (1)	4 à 7 l											
Métolachlor + Benoxacor	Duelor Safeneur (1)	2 à 3 l											
Alachlore + Atrazine	*Nombreux*	6 à 10 l											
Alachlore + Terbuthylazine	Declic	6 à 10 l	*										
Métolachlor + Atrazine + Benoxacor	Primextra Safeneur autosuspensible	4,5 l à 8,5 l											
Diméthenamid	Frontière (1)	1,6 l	*	*	*	*	*	*	*	*	*		*
Pendiméthalin + Atrazine	Tazastomp 300 (2)(3)(5)	5 à 6 l											
Alachlore + Pendiméthalin	Indiana (1)(3)(5)	7 à 8 l											
Aclonifen + Alachlore	Manager (1)(6)	10 à 12 l	*		*	*	*	*	*	*	*	*	•

(1) Pour détruire les dicotylédones ajouter une faible dose d'atrazine
(2) Inefficace si plus de 3 % de matière organique sur graminées estivales
(3) Freine le développement sur productions de semences
(4) Incorporer profondément le jour du traitement. Efficacité liée à la qualité de l'incorporation
(5) Risque de phytotoxicité particulièrement en sol caillouteux filtrant et semis mal recouvert
(6) Traiter le plus tôt possible après le semis

Désherbage après la levée

1 - Graminées estivales + dicotylédones résistantes ou non

Matière active	Produit commercial	Risque de phytotoxicité et stade limite du maïs		Dose PC/ha	Efficacité sur les graminées			Efficacité sur dicot. sensibles à l'atrazine	Efficacité sur dicot. résistantes et stade maximum			
					Panic	Sétaire	Digitaire		Amaranthe	Morelle	Chénopode	Renouée persicaire
Alachlore + Atrazine + Pyridate	Tristar (1)		—	8 à 10 kg	2 f.	2 f.	2 f.		8 f.	8 f.	8 f.	—
Rimsulfuron	Titus	* (2)	8 f.	50 g puis 30 g	1 talle	1 talle	3 f.		4 f.	—	2 f.	4 f.
Nicosulfuron	Lama (3) Milagro (3)	•	•	1,5 l	• •	• •	• •	•	• •	• •	• •	• •

(1) En conditions sèches, risques d'efficacité insuffisante
(2) Risque grave de phytotoxicité en cas de non respect des conditions strictes d'utilisation préconisées par la firme
(3) Sélectivité innacceptable en 1992, liée à une erreur de formulation ne permettant pas de juger du produit qui sera commercialisé en 1993

2. Complément nécessaire à un traitement de base

Dicotylédones résistantes aux triazines

Matière active	Produit commercial	Risque de phytotoxicité	Dose P.C./HA	Stade du maïs à ne pas dépasser	Efficacité sur adventices résistantes et stade maximum des adventices			
					Amaranthe	Morelle	Chénopode	Renouée persicaire
Bentazone	Basagran + huile(1) Adagio + huile(1)		3l + huile	aucun	5 feuilles	5 feuilles	5 feuilles	4 feuilles
Bentazone	Basamaïs		2,5l	aucun	5 feuilles	5 feuilles	5 feuilles	4 feuilles
Bentazone + Atrazine	Laddok(5)		4l	aucun	5 feuilles	5 feuilles	5 feuilles	5 feuilles
Bentazone + Bromoxynil	Extoll		3l	6 feuilles	8 feuilles	8 feuilles	8 feuilles	6 feuilles
Bromoxynil phénol	Nombreux(2)		2,4l	6 feuilles	5 feuilles	8 feuilles	8 feuilles	5 feuilles
Bromoxynil octanoate	Emblem	*	2,25 kg	aucun	* 5 feuilles	* 8 feuilles	* 8 feuilles	* 5 feuilles
Bromoxynil phénol + Atrazine	Kaléis(6)	*	2,5l	6 feuilles	* 5 feuilles	* 8 feuilles	* 5 feuilles	* 5 feuilles
Dinoterbe	*Herbogil(3)*		*3l*	*4 feuilles*	•	*5 feuilles*	*5 feuilles*	*3 feuilles*
Pyridate	Lentagran PM		2 kg	aucun	10 feuilles	12 feuilles	8 feuilles	
	Lentagran Liq A(4)		2l	aucun	10 feuilles	12 feuilles	8 feuilles	
Pyridate + Clopyralid	Pyron DE		1,5l	aucun	10 feuilles	12 feuilles	8 feuilles	
Bromoxynil phénol + Dicamba	Taquilan		2l	6 feuilles	6 feuilles	6 feuilles	6 feuilles	6 feuilles
Bromoxynil ester + Pyridate	Bropyr		2 kg	8 feuilles	8 feuilles	8 feuilles	8 feuilles	4 feuilles

(1) Dose d'huile voir préconisation fabricant
(2) Utilisable jusqu'à 8 feuilles du maïs sur variétés tardives et par temps « poussant »
(3) Utilisable à 6l/ha associé à la dose habituelle d'atrazine en post-semis, prélevée du maïs dans les régions à printemps pluvieux sur chénopode et sur morelle
(4) Avec la formulation liquide des décolorations ont été observées en 1991
(5) A 4l/ha, ce produit apporte 800 g d'atrazine, lui conférant une efficacité sur dicotylédones sensibles.
(6) A 2,5l/ha, ce produit apporte 675 g d'atrazine, lui conférant une activité sur dicotylédones sensibles.

Annuelles mal contrôlées en pré-levée

Matière active	Produit commercial	Risque de phytotoxicité et stade limite du maïs		Dose PC/ha	Efficacité sur les graminées estivales et stade maximum			Efficacité sur dicot. sens. à l'atrazine	Action sur dicotylédones résistantes aux triazines			
					Panic	Sétaire	Digitaire		Amaranthe	Morelle	Chénopode	Renouée persicaire
En plein												
Rimsulfuron	*Titus(2)*	*(1)*	*8f*	*50g puis 30g*	1 talle	1 talle	3f					
Atrazine + Huile	Nombreux		5f	3+2	3f	3f	3f					
Atrazine + Pyridate	Nombreux + Lentagran PM		5f	2+2	3f	3f	3f					
Atrazine + Pyridate + Clopyralid	Nombreux + Pyron DE		5f	2+1,5	3f	3f	3f					
En dirigé - Maïs 40 à 50 cm												
Amétryne + huile	Nombreux + huile			2,5+5								
Terbutryne + huile	Nombreux + huile			4+5								

(1) Risque grave de phytotoxicité en cas de non respect des conditions strictes d'utilisation préconisées par la firme
(2) Efficace sur panic faux millet

Plantes vivaces

Matière active	Produit commercial	Risque de phytotoxicité	Dose PC/ha	Stade limite d'application	Adventices détruites	Adventices freinées ou bloquées
Clopyralid + Huile	Lontrel 100 + huile Lontryx 200 + huile		1,5 l + 3 l d'huile 0,7 l + 3 l d'huile	Aucun	Chardon, laiteron, gesce	
2,4 D	*Nombreux*		0,7 l à 1 l m.a.	En dirigé uniquement	Liseron, chardon	Rumex
Dicamba	Banvel 4S (1)		0,6 l	En plein : levée à 6 f. *En dirigé : à partir de 50 cm*	Liseron, chardon	Rumex
Fluroxypir	Starane 200 (1)		1 l	En plein : levée à 6 f. En dirigé : à partir de 50 cm	Liseron, ronce, rumex	
Rimsulfuron	Titus	(2)	50 g puis 30 g	Levée à 8 f	Sorgho d'Alep Chiendent rampant	Liseron des haies Agrostis stolonifère
Aminotriazole + Thiocyanate d'ammonium	Weedazol TL	(3)	15 l	En dirigé avec caches totaux	Prêles	

(1) Ne pas traiter si Tm $<$ 10°C et TM $>$ 25°C
(2) Risque grave de phytotoxicité en cas de non respect des conditions strictes d'utilisation préconisées par la firme
(3) Non sélectif du maïs, à utiliser uniquement en dirigé avec caches totaux

Légende générale

• Efficacité :

BONNE — MOYENNE — INSUFFISANTE — OU — OU — IRREGULIERE

TRAITEMENT IMPOSSIBLE — * A CONFIRMER — • MANQUE D'INFORMATION

• Risque de phytotoxicité :

NUL A FAIBLE — FAIBLE — MOYEN

ASSEZ ELEVE — ELEVE — TRES ELEVE

PROTECTION DU MAÏS



LUTTE CONTRE LES RAVAGEURS LES MALADIES

EDITION 1993

Liste arrêtée au 15 novembre 1992



Avec la collaboration de l'ACTA et de L'INRA

Association Générale des Producteurs de Maïs
Route de Pau - 64121 MONTARDON - Tél. 59.72.47.00 - Fax 59.72.47.10

Ministère de l'Agriculture et de la Forêt
Service de la Protection des Végétaux
175, rue du Chevaleret - 75013 PARIS - Tél. 45.84.13.13



RAVAGEURS

Désinfection du sol

Matière active	Produit commercial	Dose PC/ha	Taupins	Scutigérelle	Oscinie	Tenue à la biod. (1)	Sélectivité	Observations
TRAITEMENT EN PLEIN								
Lindane (2)	*Nombreux*	1350 g m.a.						8-10 j avant le semis
Chlorpyriphos-éthyl + Lindane	Krégan liquide Lorsban liquide	5 l						pré-semis incorporé
Lindane + Diazinon	Deucalion Icazon	7,5 l		•				pré-semis incorporé
	Iulex	6 l		•				
TRAITEMENT EN LOCALISATION								
Aldicarbe + Lindane	Témik M	15 kg						efficace contre nématodes
Bendiocarbe	Garvox 3 G	10 kg						
Benfuracarbe	Oncol S	7 kg						
Carbofuran (3)	*Nombreux*	12 kg						
Carbofuran + Flutriafol	Atout	12 kg					*	efficace contre charbon des inflorescences
Carbofuran + Isophenphos	Carma	12 kg		•			•	
Carbosulfan	Marshal fort, Spi	7,5 kg						
Chlorméphos	Dotan	6,2 kg						
Fonofos	Dyfonate 5 G	7 kg						
Furathiocarbe	Deltanet	12 kg						
Phorate	Geophos 5 G	12 kg	Retiré du marché maïs					
Phoxime	Volaton 5	12 kg						
Terbuphos	Counter plus Poptène 3 G	8 kg						
Terbuphos + Phorate	Briscar	12 kg						
TRAITEMENT DE SEMENCES								
Imidaclopride	Gaucho	490 g m.a./quintal semences		•				efficace sur pucerons verts et cicadelles

(1) **Tenue à la biodégradation** : risque d'efficacité insuffisante des carbamates dans les monocultures du Sud-Ouest (Landes, Pyrénées-Atlantiques) et de Limagne, dans le cas d'utilisation répétée depuis de nombreuses années
(2) **La dose de lindane ne doit pas dépasser 1 350 g m.a./ha**
(3) Attention à la formulation des nouveaux produits

Nématodes

Matière active	Produit commercial	Dose	Efficacité
TRAITEMENT EN LOCALISATION			
Aldicarbe + Lindane	Témik M	15 kg	

Vers gris

- **Pulvérisation** : le soir, avec un fort volume d'eau
- **Appâts** : résultats irréguliers

Matière active	Pulvérisation: Produit commercial	Pulvérisation: Dose PC/ha	Appâts ou granulés: Produit commercial	Appâts ou granulés: Dose PC son : 50 kg/ha
Acéphate	Orthene 50	1,8 kg	Orthene 50	4,8 g/kg de son
Alphaméthrine	Fastac	0,2 l		
Bifenthrine	Talstar Talstar Flo	0,2 l 0,25 l		
Chlorpyriphos			Dursban appât	50 kg/ha
Cyperméthrine	*Nombreux*	30 g m.a.	*Nombreux*	0,3 g m.a./kg de son
Cyfluthrine	Baythroid	0,3 l		
Deltaméthrine	Decis CE	0,3 l		
Esfenvalérate	Sumi-alpha	0,4 l		
Lambda-Cyhalothrine	Karaté	0,15 l		
Perméthrine	Ambush Perthrine	0,2 kg	Ambush Perthrine	2 ml/kg de son

Acariens

Matière active	Produit commercial	Dose PC/ha	Efficacité
PREVENTIFS (1)			
Clofentézine	Apollo	0,4 l	
Hexythiazox	César	0,25 kg	
CURATIFS (1)			
Bifenthrine	Talstar Talstar Flo	0,3 l 0,375 l	
Dicofol	Kelthane EC	4 l	
Propargite	Omite 57 EL	2 l	

(1) Utiliser un matériel d'application adapté (pendillards)

Cicadelles

Matière active	Produit commercial	Dose	Efficacité
TRAITEMENT DE SEMENCES			
Imidaclopride	Gaucho	490 g m.a./q semences	
TRAITEMENT EN VEGETATION			
Lambda-cyhalothrine	Karaté	0,4 l PC/ha	

Pyrale

Formulation	Matière active	Produit commercial	Dose PC/ha	Efficacité
PRODUIT BIOLOGIQUE				
	Trichogrammes	Pyratyp, TR 16	200 cap./ha	
PRODUITS CHIMIQUES				
GRANULES	Bifenthrine	Talstar MG	25 kg	
	Chlorpyriphos-éthyl	Dursban 1,5 G	25 kg	
	Betacyfluthrine	Full GR	25 kg	
	Cyperméthrine	Ripcord G, Sherpa 2GC	25 kg	
	Deltaméthrine	Decis MG2	25 kg	
	Fénitrothion	Dotix	25 kg	
	Parathion-éthyl	Kriss 2,5 G	25 kg	
	Perméthrine	Granador, Perthrine MG	25 kg	
	Phoxime	Volaton 2,5	25 kg	
LIQUIDES	Alphaméthrine	Fastac	0,6 l	
	Bifenthrine	Talstar Talstar Flo	0,2 l 0,25 l	
	Cyfluthrine	Baythroid	0,8 l	
	Cyperméthrine	*Nombreux*	75 g m.a.	
	Deltaméthrine	Decis CE (1)	0,8 l	
	Fenvalérate	Sumicidin 10 (2)	1,5 l	
	Lambda-Cyhalothrine	Karaté	0,4 l	
	Tralométhrine	Tracker 108 EC	0,28 l	

Risque de pullulation de pucerons
(1) 0,8 l en traitement précoce, 0,5 l en traitement classique
(2) Bonne efficacité s'il est appliqué à l'époque optimale

Pucerons

Usage provisoirement assimilé à la catégorie Pucerons des épis de céréales à paille

Matière active	Produit commercial	Efficacité
TRAITEMENT DE SEMENCES (1)		**EFFICACITE**
Imidaclopride	Gaucho	
TRAITEMENT PRECOCE (2)		
Alphaméthrine	Fastac	
Bifenthrine	Talstar, Talstar Flo	
Betacyfluthrine + Oxydéméton-méthyl	Enduro	
Cyfluthrine	Baythroid	
Cyperméthrine	Cymbush, Kafil Super	
Deltaméthrine	Decis CE	
Deltaméthrine + Endosulfan	Galion	
Endosulfan	Techn'ufan	
Endosulfan + Thiométon	Serk	
Esfenvalérate	Sumi-alpha	
Fenvalérate	Sumicidin 10	
Fluvalinate	Mavrik, Mavrik Flo	
Fluvalinate + Thiométon	Mavrik B	
Lambda-Cyhalothrine	Karaté	
Lambda-Cyhalothrine + Pyrimicarbe	Karaté K	
Phosalone	Zolone Flo	
Pyrimicarbe	Pirimor G	
Tralométhrine	Tracker 108 EC	
TRAITEMENT TARDIF		**EFFICACITE**
Pyrimicarbe (faible rémanence)	Pirimor G	

(1) Sur infestation intervenant jusqu'au stade 8 feuilles
(2) Ne pas mélanger un produit anti-pucerons avec un anti-pyrale. Ne pas utiliser de mouillants. La dose est fonction du stade du maïs. Pour un choix adapté, consulter l'AGPM ou le SPV.

Sésamie

Matière active	Produit commercial	Dose PC/ha	Efficacité	Observations
1ère GENERATION				
Diflubenzuron	Dimilin	0,5 kg		Deux applications à demi-dose semblent apporter une efficacité plus régulière. Dans tous les cas, suivre les Avertissements Agricoles. Volume bouillie d'au minimum 300 l.
Bifenthrine	Talstar Talstar Flo	0,2 l 0,25 l		
Cyperméthrine	Sherpa 10	0,8 l		
Deltaméthrine	Decis CE	0,8 l		
Fenvalérate	Sumicidin 10	1,5 l		
Lambda-Cyhalothrine	Karaté	0,3 l		
2ème GENERATION				
Bifenthrine	Talstar Talstar Flo	0,2 l 0,25 l		Suivre les Avertissements Agricoles. Meilleure efficacité avec deux applications
Deltaméthrine	Decis CE	0,8 l		
Cyperméthrine	Sherpa 10	0,8 l		
Cyperméthrine	Ripcord G	25 kg		
Fenvalérate	Sumicidin 10	1,5 l		
Lambda-Cyhalothrine	Karaté	0,3 l		
Perméthrine	Perthrine MG	25 kg		

MALADIES

Charbon des inflorescences (en sol contaminé)

Matière active	Produit commercial	Efficacité	Observations
TRAITEMENT DE SEMENCES			
Carboxine + Captane + Anthraquinone	Cormaison X		
Carboxine + Thirame	Vitavax 200 FF		Rôle de désinfectant de la semence. Inefficace en sol contaminé.
Carboxine + Thirame + Anthraquinone	Cormaison TX Cormaison TX FL		
Flutriafol + Captane + Anthraquinone	Stylor C	(1)	Rôle de désinfectant de la semence.
Flutriafol + Thirame + Anthraquinone	Stylor T320		
TRAITEMENT EN LOCALISATION			
Flutriafol + Carbofuran	Atout	(2)	Efficace contre taupins, scutigérelle, oscinie. Respecter la dose de 12 kg PC/ha

(1) Assure une protection moyenne en sol contaminé avec des variétés moyennement tolérantes, mais insuffisant sur variétés sensibles.
(2) Quelques irrégularités observées dans certains sols riches en matière organique d'Aquitaine (à confirmer). Dans ce cas précis, avec une variété sensible, meilleure efficacité en associant Atout à un traitement de semences à base de triazole

Helminthosporiose

Matière active	Produit commercial	Dose PC/ha	Efficacité	Observations
Flusilazol + Carbendazime	Punch C	0,8 l (1)		Très bonne rémanence
Flutriafol + Carbendazime	Impact R Sopra Impact RM Sopra	1,25 l 1 l		
Flutriafol + Chlorothalonil	Impact TX	2,5 l		
Propiconazole + Carbendazime	Tilt C	1 l		

(1) La dose de 0,5 l peut être conseillée en traitement avant floraison

Légende générale :

bon | moyen | insuffisant | • manque d'information | * à confirmer